

Rapport public Parcoursup session 2023

IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS
ACCESS - option AAN

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours STAPS ACCESS - option AAN	Jury par défaut	Tous les candidats	25	122	73	95	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS

Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux

Il est attendu une réflexion anticipée sur les débouchés professionnels dans les secteurs du sport et de l'activité physique, en vue d'une sortie à bac+1 par la validation du BPJEPS ou à bac+3 par l'obtention d'une Licence STAPS.

Les expériences d'animation auprès de tout public s'avèrent précieuses quant à la compréhension et à la réussite des études STAPS.

Le travail personnel régulier et approfondi constitue un gage de réussite pour les études universitaires. Il sera appréhendé, notamment, à travers les appréciations des enseignants.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours de Licence STAPS ACCESS Option Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) propose de construire leur réussite en STAPS en conciliant approches universitaires et professionnelle, lors d'une 1ère année organisée sur deux ans. La 1ère année de Licence 1 permet d'acquérir des compétences (1) dans l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public, (2) dans l'analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive, (3) dans les usages numériques, la communication écrite et orale, la détermination de son projet professionnel et personnel. Seule une partie de ces compétences sera capitalisée lors de cette 1ère année. En parallèle l'étudiant suit une formation BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) sur un mode d'alternance entre formation et stage hebdomadaire en milieu professionnel. L'accès la 2nde année de Licence 1 est conditionnée par la capitalisation partielle des crédits de la Licence 1. Elle vise donc à solder les crédits restant et de poursuivre la formation en STAPS dans une des mentions possibles. La 2ème année de Licence marque un 1er engagement dans le projet de professionnalisation de l'étudiant, avec une inscription dans une mention déterminée : Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), Education et Motricité (EM), Management du Sport (MS). L'enjeu est de renforcer ses connaissances et compétences professionnelles liées à l'encadrement sportif et de construire son projet d'insertion professionnelle. La 3ème année de Licence vise la professionnalisation à bac+3 et/ou une préparation à la poursuite des études vers le Master.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les attendus pour candidater en Licence 1 STAPS ACCESS AAN à l'IFEPSA

La Licence 1 STAPS ACCESS option AAN est un parcours de formation qui veut répondre, dans le cadre de la loi d'Orientation et Réussite des Étudiants, à la prise en compte des profils différenciés de candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur. À ce titre, elle permet à l'étudiant de construire sa réussite en STAPS en conciliant les approches universitaire et professionnelle, lors d'une première année de Licence organisée en deux ans.

La première et seconde année de Licence 1 STAPS ACCESS option AAN permet :

- d'acquérir les compétences méthodologiques nécessaires aux études universitaires STAPS à partir d'un nombre limité d'enseignements scientifiques ;
- de suivre, dès cette première année, une formation BP JEPS Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) et d'obtenir une qualification professionnelle reconnue afin d'envisager, si besoin, une insertion professionnelle à court terme dans les métiers du sport et de l'animation.

L'étude des candidatures d'accès à la formation de Licence STAPS ACCESS option AAN à l'IFEPSA s'inscrit dans le référentiel des attendus arrêté par la Conférence des Directeurs STAPS. Quatre domaines de compétences constituent ce référentiel. Il s'agit de :

- disposer de compétences scientifiques ;
- savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté ;
- disposer de compétences physiques et sportives ;
- manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne.

Pour les deux derniers domaines de compétences, les candidats renseignent un questionnaire d'auto-évaluation concernant leur niveau sportif, leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et leurs expériences et compétences

civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif. Les réponses doivent être attestées de pièces justificatives, téléchargées sur la plate- forme Parcoursup.

Pour les deux premiers domaines de compétence, une attention qualitative particulière est portée d'une part aux appréciations des enseignants, relatives aux attitudes en cours et à la régularité du travail dans l'ensemble des disciplines durant la scolarité de première et de terminale, d'autre part les éléments d'appréciation de la Fiche Avenir rédigés par le professeur principal : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, adéquation du projet professionnel avec la formation.

Afin de compléter l'étude qualitative de la candidature, les candidats sont invités à un entretien avec un enseignant de la filière. Cet entretien est obligatoire, soit en présentiel, soit par téléphone. Au cours de l'entretien, le candidat est appelé à se présenter (parcours, centre d'intérêt, expériences sportives et d'encadrement dans le domaine sportif) et à motiver son choix d'intégration du parcours STAPS ACCESS option AAN. Le candidat devra répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les objectifs de la formation L1 STAPS ACCESS option AAN ?
- Comment voyez-vous votre futur métier d'éducateur sportif ?
- En quoi vos parcours scolaire et sportif peuvent nous convaincre de votre future réussite à l'IFEPSA ? L'échange permet d'informer le candidat sur le programme des études et de répondre à ses questions d'orientation.

Le classement est établi sur une échelle de 150 points selon les cinq domaines d'appréciation ci-dessous :

- compétences scientifiques ;
- compétences d'expression écrite et argumentaire ;
- profil du candidat décrit dans la Fiche avenir ;
- compétences physiques et sportives ;
- compétences d'engagement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats Au regard de l'étude des profils de candidature et afin que les candidats puissent améliorer leur prise en compte des attendus d'accès à la formation de Licence 1 STAPS ACCESS option AAN de l'IFEPSA, les membres de la commission d'examen des vœux formulent les conseils et recommandations ci-dessous :

- la commission doit pouvoir identifier une réelle implication du candidat dans tous les domaines des attendus nationaux (dimensions scolaire, sportives, liées à l'encadrement et à l'engagement bénévole).
- Il est attendu que le candidat motive son vœu de formation à travers le projet motivé (adapté et en lien avec son projet professionnel).
- les appréciations des enseignements permettent de rendre compte de l'engagement du lycéen et de sa volonté de mise en œuvre des outils et de la méthodologie appropriée à la réussite académique.
- le candidat veille à travailler pleinement l'ensemble des matières sans développer de stratégie de compensation d'une discipline par une autre. L'engagement sportif à travers la pratique régulière intégrant le cycle entraînement / compétition, l'encadrement de différents publics, l'obtention de diplômes d'arbitrage, de juge, d'encadrement, de secourisme représentent des valorisations du dossier de candidature.

Le projet d'inscription en Licence 1 STAPS ACCESS option AAN est un projet finalisé. Il n'est pas un choix par défaut pour intégrer la formation STAPS et nécessite une prise de conscience réelle de la logique et des exigences de ce parcours, notamment de l'organisation en alternance de la formation. Le candidat doit être en mesure de motiver le choix de ce parcours de formation.

Par ailleurs, la commission tient à préciser les profils des candidatures non retenues dans le classement pour des insuffisances fortes et cumulées telles que :

- des niveaux de compétences scientifiques et d'expression écrite en décalage avec les exigences de l'enseignement supérieur ;

- un investissement sportif et associatif rendant compte d'une culture sportive éloignée des exigences des études STAPS et d'une absence d'expérience d'encadrement ;
- un ensemble scolaire fragile qualifié par des notes de première et de terminale en-dessous de la moyenne de la classe ;
- un défaut conséquent de travail et d'engagement et/ou bavardage et/ou de comportement rapporté dans les appréciations des bulletins trimestriels ou semestriels.
- un projet BPJEPS non motivé (candidature à motiver au regard du vœu choisi)

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Disciplines scientifiques, littéraires et argumentaires. Compétences sportives. Progression.	Résultats obtenus au regard de la moyenne de classe. Notes en EPS. Progression.	Moyenne générale de première. Notes anticipées des épreuves écrite et orale de Français de première. Moyennes disciplinaires des trimestres 1 et 2 de terminale. Notes de première et de terminale. Moyennes générales du premier trimestre de première et au second trimestre de terminale. Appréciation des enseignants sur les bulletins de première et de terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités argumentaires et rédactionnelles. Méthodes de travail.	Orthographe, Champ lexical, Capacités d'expression écrite, de raisonnement et argumentatives. Méthode de travail.	Appréciation des enseignants sur les bulletins de première et de terminale. Résultats des épreuves anticipées de français du bac. Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir.	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Autonomie dans le travail. Implication.	Autonomie dans le travail. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir. Appréciation des enseignants sur les bulletins de première et de terminale, Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les apprentissages des contenus théoriques et pratiques. Elaboration d'un projet de professionnalisation cohérent en lien avec les caractéristiques de la filière STAPS.		Projet de formation motivé et en cohérence avec les finalités de la filière STAPS (cf. cadrage national des attendus) et plus spécifiquement les finalités de la Licence STAPS ACCESS option Activités Aquatiques et de la Natation (AAN) et de son dispositif de formation professionnelle (alternance) en première année de Licence.	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement sportif. Investissement associatif et responsabilités collective. Engagement citoyen.	Au sein d'un club ou association sportive (un ou plusieurs parmi les exemples suivants) : profil encadrant avec ou sans engagement contractuel (service civique) - Diplômes fédéraux et/ou professionnels associés à une mission d'encadrement, de secourisme : CFF, BF, Initiateur, BAFA, SB, BPJEPS, BNSSA, PSC1, PSE ...), Arbitre /juge. Au sein du lycée : travaux personnels encadrés de première. Arbitre/juge au sein de l'AS. Au sein d'un club ou association sportive : niveau actuel de pratique, volume d'entraînement. Au sein du lycée : option EPS, participation à l'AS, section sportive scolaire. Engagement citoyen. Engagement sapeur-pompier volontaire - Réserviste. Engagement humanitaire.	Engagement valorisé parmi les éléments recommandés ci-contre. Projet de formation motivé Attestation (s) justifiant les éléments ci-contre. Engagement valorisé parmi les éléments recommandés ci-contre. Projet de formation motivé, Attestation(s) justifiant les éléments ci-contre. Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêts ». Attestation de la part du professeur d'EPS d'un palier 6 pour les femmes et 8 pour les hommes au test navette-Luc Léger. Attestation de la part d'un maitre-nageur sauveteur ou d'un professeur d'EPS d'un temps maximum de 7' au 400 mètres nage libre.	Essentiel

Signature :

Philippe MATHÉ,

Président de l'établissement IFEPSA - Facultés libres de l'ouest - UCO